



INFORMATIONS MUNICIPALES DE CURLEY 2018



Téléphone
03.80.61.47.99

Courriel
mairie.curley@yahoo.fr

Internet
www.curley.fr

Ouverture du secrétariat
Le lundi de 15h30 à 17h30

L'AIDE MÉMOIRE

ASSOCIATION AMICALE DE CURLEY

Président : M. Elvis JEANNOT
Vice-Présidents : Mme Myriam De BRITO
Secrétaire : Mme Stéphanie JEANNOT
Trésorière: Mme Martine BABOUHOT

DÉFENSE

Correspondant : M. Elvis Jeannot

ORDURES MÉNAGÈRES

Ramassage chaque mercredi après-midi.

DÉCHETERIE : BROCHON

LUNDI et VENDREDI : 13h30 à 17h30
MERCREDI et SAMEDI : 8h30 à 12h – 13h30 à 17h30
Ouvert jusqu'à 18h30 de mi-avril à mi-octobre

BIBLIOTHÈQUE de L'ÉTANG-VERGY

MARDI et JEUDI: 16h00 à 19h00
SAMEDI : 10h00 à 12h30
Pendant les vacances scolaires, la bibliothèque peut être exceptionnellement fermée

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

3, rue Jean Moulin
B.P. 40029
21701 Nuits Saint Georges Cedex
Tél : 03.80.27.04.70
Site internet : <http://www.ccgevrey-chambertin-et-nuits-saint-georges.com/>
Délégué titulaire : M. Personnier Michel
Délégué suppléant : M. Aubert Grégory

CADASTRE

Vous pouvez obtenir vos plans cadastraux sur :
<http://www.cadastre.gouv.fr>

NUISANCES SONORES

Les travaux réalisés par des particuliers pouvant causer une gêne sonore pour le voisinage ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

SECRETARIAT DE MAIRIE

La Secrétaire de Mairie est présente le lundi après midi de 14 h à 18 h.

IMPOTS LOCAUX

Le conseil municipal a décidé une nouvelle fois de ne pas augmenter les taux d'imposition de la commune pour 2018. Ils seront donc maintenus au même tarif que les années précédentes :

- Taxe d'habitation : 6.47%
- Taxe foncière sur le bâti : 5.05%
- Taxe foncière sur le non bâti : 28.14%

	Taxe habitation	Foncier non bâti	Foncier bâti
Taux le plus élevé de la ComCom	17,14	71,06	28,61
Taux le plus faible de la ComCom	2,25	5,89	3,49
Taux Curley 1997	7,67	28,70	6,25
Taux Curley 2018	6,47	28,14	5,05

LES COMPTES DE LA COMMUNE

Le compte administratif 2017 et le budget prévisionnel 2018 ont été adoptés à l'unanimité par le Conseil Municipal:

Budget primitif 2018

	Dépenses	Recettes
Investissement	196 800 €	196 800€
Fonctionnement	247 584 €	270 457 €

Résultat de fonctionnement : 183 835

TRAVAUX réalisés en 2017

- Aménagement des abords du terrain multi-sports.

TRAVAUX prévisionnels en 2018

- Plantations d'arbres à proximité des jeux ;
Installation de tables et de bancs à l'ombre des arbres.

- Route de Chazan

La route a besoin d'être consolidée et refaite. Le dégagement des bois qui bordent la route a été partiellement réalisé afin qu'elle soit moins à l'ombre qu'auparavant, ceci pour préserver sa longévité.

Les subventions sont accordées et la mission a été confiée à l'entreprise NOIROT.

Toutefois, nous différons le démarrage des travaux en attendant la réfection de la départementale entre Chambœuf et Curley. En effet, durant cette période, il est fort probable que les camions qui desservent la plate-forme Bois Energie soient temporairement déviés par le village.

Les travaux auront lieu en août .

- Eclairage public

Nous avons demandé au SICECO une étude financière pour le remplacement des équipements actuels par des éclairages LED.

L'investissement n'est pas neutre (10 000 €) mais les économies de fonctionnement devraient être conséquentes.

TRAVAUX prévisionnels en 2019

▪ Salle communale

L'étude pour la construction d'une salle communale avance; le CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement) a élaboré un cahier des charges, la phase de recherche d'un architecte est terminée, le cabinet a été sélectionné.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'avancement du projet.

Point d'apport volontaire

Nous rappelons qu'il est interdit de déposer des objets en dehors des containers. Ce qui n'est pas recyclable doit être déposé en déchetterie (gratuit pour les particuliers).

Il est demandé aux habitants qui ont pris l'habitude de vider leurs cendres au bord du chemin de mettre fin à cette pratique.

Fusion des Communautés de Communes

La fusion des communautés de communes est opérée depuis le 1^{er} Janvier 2017.

Les habitants de l'ensemble du territoire de cette nouvelle communauté ont accès aux mêmes services (par exemple les bibliothèques ou les déchetteries).

Les tarifs eaux, ordures ménagères, services périscolaires seront identiques sur tout le territoire de la communauté de communes.

La mise en place de cette nouvelle structure prendra du temps, notamment pour définir ce qui est d'intérêt communautaire.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des évolutions et des impacts (que nous espérons positifs) sur notre commune.

La communauté de communes ayant refusé la prise de compétence scolaire pour l'ensemble des communes, il a été créé un service scolaire «à la carte» ; seules les communes qui le souhaitent délèguent la compétence scolaire à la communauté de communes; l'ensemble des communes de l'ancienne ComCom de Gevrey a opté pour cette organisation à l'exception de Fixin qui souhaite gérer directement le scolaire.

CONVENTION SPA

Rappel : La mairie a signé une convention avec la SPA de Messigny (03 80 35 41 01 ou 03 80 35 45 27) pour l'accueil des animaux errants trouvés sur la commune.

Si vous trouvez un animal errant, merci de contacter l'un de ces numéros.

DOCUMENTS D'IDENTITE

Rappel

Depuis le 1er Janvier 2014, la durée de validité de la carte d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

Cet allongement ne concerne que les cartes d'identité sécurisées (plastifiées).

Cependant, la date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée. Et cette extension de validité n'est pas admise par tous les pays, et notamment en Europe.

Si vous avez un projet de voyage, il est prudent de prendre vos précautions à l'avance. L'accès à un avion, par exemple, pourrait vous être refusé.

NAISSANCES en 2017

Bienvenue à :

- Aria LAVIER née le 14 Juin 2017
- Marion THOMAS née le 21 Août 2017
- Come FOLLOT née le 11 octobre 2017

DATES A RETENIR

Le barbecue de l'Amicale de Curley à l'occasion de la journée « Portes Ouvertes aux habitants de la commune » du Parc de Loisirs.

Rendez-vous sur place le 16 Septembre 2018 à partir de 12h00.

Voir toutes les manifestations sur la page de l'Amicale : www.curley.fr.

Ou encore ici : <https://www.facebook.com/groups/amicaledecurley/>

Pour les détails, merci de vous rapprocher d'un représentant de l'Amicale.

Retrouvez toutes ces informations sur le site Internet de la commune :

www.curley.fr

oOo